

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1143 chargeant des fonctions d'huissier près les tribunaux de droit français de la C.F.S. le gendarme Ali Meidal.

n° 1143

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
6 août 1964

Numéro JO
n° 8 du 01/09/1964

Date du numéro
1 septembre 1964

TEXTE INTÉGRAL

Le gendarme Ali Meidal, en serviée à Djibouti, est chargé des fonctions d'huissier près les tribunaux de droit français de la Côte Française des Somalis pendant l'absence de M. Abdoul Fatah Cassim, titulaire d'un congé de deux mois pour combter du 5 août 1964. Le gendarme Ali Meidal ne pourra être requis que par le Ministère public.